LE VILLAGE

Communauté d'agglomération

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Plan de la Communauté d'agglomération

La naissance de la communauté de communes de Marne et Gondoire a eu lieu en 2001.

A l'origine, neuf communes de droit commun partagent « une même volonté de préserver et valoriser la qualité de leur patr imoine naturel, agricole et historique, et entendent promouvoir solidairement le développement durable de leur territoire, où l'homme et tout ce qui concourt à sa vie quotidienne, son environnement et son avenir sont au cœur du dispositif. »

La commune de Carnetin a rejoint la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire le 28 juin 2004.

Marne et Gondoire regroupe actuellement 16 communes et compte 56.000 habitants.

Les compétences de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Habitat
- Déplacements
- Voirie d'intérêt communautaire
- Espaces naturels
- Agriculture
- Assainissement
- Enseignement musical
- Tourisme

Le siège de Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est situé à Rentilly, au sein du parc culturel, ancienne pro priété de la famille Ménier, le célèbre chocolatier.

Internet A compter du 1er octobre 2018, les données essentielles relatives aux marchés publics et contrats de concessions réalisés par la Commune de Carnetin sont consultables sur le profil acheteur AWS : www.marches-publics.info en utilis ant l'onglet « Recherche avancée » en page d'accueil.